L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 5 OCTOBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—Une Française ayant une bonne éducation, pour prendre soin d'un enfant. A C. Porfirio Diaz, Cash. S'adresser à Jos. Simon & fils, No 62 rue du Canal.
Oct—3f

On demande immédiatement une jeune fille de couleur comme domestique de maison. S'adresser 94 Avenue Esplanade.
4 oct 1f

On demande comme domestique de maison, une femme blanche de confiance, parlant française préférée. S'adresser de 10 heures à midi, No 173 Carondelet, entre Girod et Julia.
25 s pt—

ANNONCES JUDICIAIRES.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Otto ou Olof Sodderling

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43 869—Division E—Attendu que John B. Viset, administrateur public pour la succession ci-dessus, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Otto ou Olof Sodderling décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

5 oct—5 9 14

Succession de J. B. Deguste.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans : No 41,044—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edward C. Gaillet, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 oct—4 7 13

Succession de Herman Curtius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,792—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jas. S. Zacharie, vice administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 oct—4 7 13

Succession de Marie Joseph Storts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 43 808—Division E—Attendu que Joseph Storts a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Joseph Storts décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

30 sept—30—oct 4 9

Succession de Randall Lee Gibson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,905—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Gilbert L. Hall, exécuteur testamentaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

3 oct—3 7 12

Succession de Veuve Joseph Alexandre Lebec.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,501—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles H. Lavillebeuvre, exécuteur testamentaire dit de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

27 sept—27—2 6 oct

Succession de Marius Baron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,540—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Viset, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

29 sept—29—oct 3 7

Succession de Louise Bringier, femme de August Baron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,541—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Viset, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 sept—28—oct 2 7

Succession de Louis Louis B. Potts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,549—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Viset, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 sept—28—oct 2 7

Succession de Jacob Von Hevrn.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans No 38,113—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et tableau final présenté par Mme Jeanne Mar e Von Hevrn, administratrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 sept—28—oct 4 9

Succession de Lorenzo Poet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,111—Division A—Attendu que Jeanne Tissot a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lorenzo Poet décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

25 sept—25 29—oct 4.

Succession d'Emilie Angelie Lavillebeuvre, veuve de Samuel J. Peters Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,977—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles H. Lavillebeuvre, exécuteur testamentaire dit de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

27 sept—27—oct 2 6

Succession de Daniel Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,019—Division C—Attendu que Mme Ellen Sullivan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Daniel Sullivan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

Sept—8 7 19

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Ville-Orléans

SEUL AGENT POUR LES

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Venant d'être reçu de France des premières manoeuvres, des fontres et autres articles pour le réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention et mes soins, plus de trente ans d'expérience, spécialement pour les accords de pianos;

A partir Du 1er Janvier, Mon adresse Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Otto ou Olof Sodderling

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43 869—Division E—Attendu que John B. Viset, administrateur public pour la succession ci-dessus, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Otto ou Olof Sodderling décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

5 oct—5 9 14

Succession de J. B. Deguste.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans : No 41,044—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Edward C. Gaillet, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 oct—4 7 13

Succession de Herman Curtius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,792—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jas. S. Zacharie, vice administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 oct—4 7 13

Succession de Marie Joseph Storts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 43 808—Division E—Attendu que Joseph Storts a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Joseph Storts décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

30 sept—30—oct 4 9

Succession de Randall Lee Gibson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,905—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Gilbert L. Hall, exécuteur testamentaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

3 oct—3 7 12

Succession de Veuve Joseph Alexandre Lebec.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,501—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles H. Lavillebeuvre, exécuteur testamentaire dit de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

27 sept—27—2 6 oct

Succession de Marius Baron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,540—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Viset, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

29 sept—29—oct 3 7

Succession de Louise Bringier, femme de August Baron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,541—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Viset, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 sept—28—oct 2 7

Succession de Louis Louis B. Potts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,549—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Viset, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 sept—28—2 7 oct

Succession de Jacob Von Hevrn.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans No 38,113—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et tableau final présenté par Mme Jeanne Mar e Von Hevrn, administratrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 sept—28—4 9 oct

Succession de Lorenzo Poet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,111—Division A—Attendu que Jeanne Tissot a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lorenzo Poet décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

25 sept—25 29—oct 4.

Succession d'Emilie Angelie Lavillebeuvre, veuve de Samuel J. Peters Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,977—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles H. Lavillebeuvre, exécuteur testamentaire dit de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

27 sept—27—oct 2 6

Succession de Daniel Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,019—Division C—Attendu que Mme Ellen Sullivan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Daniel Sullivan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

Sept—8 7 19

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John A. Hubbard & Co vs. leurs créanciers.

No 41,634.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

MERCREDI, 7 NOVEMBRE

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 123 rue Carondelet—MERCREDI, 7 novembre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 septembre 1894 à l'encan, il sera vendu—

1° Une moitié indivise d'un certain marécage de terre, situé dans la paroisse Lafayette, ayant quatre cents arpents, plus ou moins, ensemble avec une moitié de toutes les améliorations qui s'y trouvent, borné au nord par le Bayou Cacanoo, au sud par les terres d'Onesine et les héritiers d'Hypolite Breaux, à l'est par les terres d'Ernest Fotier ou ses héritiers, et à l'ouest par les terres de H. Guilbeau étant la moitié de la même terre acquise par Jno. A. Hubbard de Budd & Jones le 9 octobre 1891.

2° Un certain lot de terre situé dans la ville de Houma, paroisse Terrebonne, à l'encoignure des rues Main et Roussel, mesurant 56 1|2 pieds plus ou moins de face à la rue Main, sur une profondeur comme il se trouve en arrière du Bayou Terrebonne, borné au nord par le dit Bayou Terrebonne, au sud par la rue Main, à l'ouest par le lot à maintenant décrit dans cette affaire et à l'est par la rue Roussel, ensemble avec les bâtisses, etc.

3° Un autre lot de terre, situé aussi dans la ville de Houma, paroisse Terrebonne, contenant cent cinquante pieds de face à la rue Main, à la profondeur que l'on peut trouver en arrière du Bayou Terrebonne, borné au nord par le Bayou Terrebonne, au sud par la rue Main, à l'est par le lot ci-dessus et à l'ouest par le lot du Dr J. J. Bland.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant W. B. Kerr, notaire.

4 oct—4 10 17 24 31 nov 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Magnifique Occasion d'Acquérir UNE SUPERBE SCIERIE

—A—

STRADER, LNE.

Avec une Grande Quantité de

TERRES DE BOIS DE CYPRE

—Y ATTENANT.—

Sur le Chemin de Fer Illinois Central et le Bayon Manchac.

Propriété située dans la Paroisse Tangipahoa.

Smith Bros., & Co., Limited et Gentry Brothers vs W. J. Athens Lumber Co, Limited.

No 40,887—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau non-vente 123 anciens numéros 3 1|2 rue Carondelet—MERCREDI 31 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 septembre 1894 à l'encan, il sera vendu—

1° Une portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, décrite d'après le devis et l'arpentage de George H. Grunley, ingénieur civil à la date du 6 juillet 1894, comme suit : Le lot d'environ 300 pieds de rails mesurant trois (3) chaînes de largeur sur le côté Est et cinq (5) chaînes de largeur sur le côté Ouest de l'emprunt du Illinois Central Railroad sur une longueur de vingt (20) chaînes à partir du quarantième poteau de mille de l'Illinois Central Railroad et s'étendant vers le Sud. Les frontières du Nord et du Sud sont perpendiculaires et les frontières de l'Est et de l'Ouest sont parallèles à rails du chemin de fer, contenant dix (10) acres à l'Ouest et six (6) acres à l'Est du chemin de fer, formant un total de seize (16) acres, ensemble avec toutes les améliorations actuellement existant à Strader, paroisse Tangipahoa, Louisiane, et se trouvant dans la section 28, village 8, range 8 du Sud à l'Est du District de Greenburg. Lne. De la description ci-dessus doivent être exclus le village de l'Illinois Central Rail Road. Les améliorations comprennent un moulin à scie tout neuf avec tous les appareils modernes, une bâtisse confortable, maison de pension, magasin, plusieurs cabines pour ouvriers et pièces de bois qui sont situées dans le bayou Hibon et dont l'estimation est de 300 000 à 500 000 pieds.

2° Le quart N. E. de la section 29 dans le village 8 de la range Sud 8 Est, dans le District de Greenburg, contenant cent soixante (160) acres, d'après le zonage de l'Etat du 22 décembre 1876. Toute la section 28 contenant six cents soixante huit centièmes (600.68) acres, à l'exception de la portion de terre et améliorations décrites dans la section 1, et la demi-fraction Nord de la section 28 contenant cent soixante et un et huit centièmes (161 08) acres, sous le village 8 de la range 8, à l'Est des terres du District de Greenburg, les dites terres sont et se trouvent entre le village Franklinton et le village, du chemin de fer de l'Illinois Central et borné au nord par les terres de Jacob Fitton, à l'ouest par les terres de Branch et au sud par la Passe Nord Manoncac.

Les taxes de 1894 doivent être payées par les acquéreurs ; 10 pour cent seront demandés au moment de l'adjudication.

Conditions : Comptant.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant W. Morgan Gurley, notaire.

26 sept—26—oct 3 10 17 24 31

PAR D. E. MORPHY.

No 42,638—Richard Toole vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.—Il sera vendu, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 17 septembre 1894, et à moi adressé,

MERCREDI, 24me jour d'octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, nouveaux numéros, 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île borné par les rues Prieur, Avenue Tuiane (anciennement rue Commune), Johnson et Palmyre, désigné comme lot No 42 de l'île. Ne mesurant environ trente-huit cinq pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de cent quarante-huit pieds dix pouces de deux côtés.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit, avec hypothèque sur le dit immeuble, avec toutes les clauses usuelles de garantie, acte de vente payé par l'acquéreur.

19 sept—19 26—Oct. 3 10 17 24.

ABONNEZ-VOUS A LA REVUE HEBDOMADAIRE

La plus intéressante des revues parisiennes Romans, Histoires, Voyages, etc.

Abonnement: 6.40 par an; 6 mois 3.20

Abonnement d'essai de 3 mois 1f.

La Revue hebdomadaire publie la première après l'apparition en volume, à l'exclusion de toute autre revue et journal, les romans des principaux écrivains du temps, notamment Paul Bourget, François Coppée de l'Académie française, Alphonse Daudet, Henry Gréville, Richepin, E. Rod, A. Theuriet, Emile Zola, etc., etc.

La Revue hebdomadaire paraît en volumes de 160 pages donnant 3,320 pages de ses 52 numéros, plus de 40 vols. par année

S'adresser à la librairie E. Bormmigay, 126 W. 25th St. New York ; à sa succursale à Montréal, 1608 rue Notre-Dame et à ses Agents. Spécimen gratuit, avec circulaire explicative, donnant la liste des primes, envoyé contre réception de 8 cents en timbre-poste.

En vente à la Nouvelle-Orléans, chez George W. Wharton, 1 Carondelet.

22mai 5m—Dim Mar Jeu

1-5-8

Célébrities ! Cela ne coûte qu'un cent et un sixième-huitième cent par jour pour 1894 ?

Faites le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de SOARDS.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens lecteurs abandonnent l'ancien et que ceux-ci en deviennent indispensable.

Vu des demandes surtout et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory dont la date de publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une vaste de valeur et sauve avec la temps de l'argent, etc.

City Directory, prix.....$6 00
Business Directory, prix. 1 00
Mappe de la Ville, Litographiée, 3 couleurs..... 50

Chacun de ces ouvrages mentionnés ci-dessus envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur l'envoi du prix.

L. SOARDS, Editeur,
8 Commercial Place, Cois Camp.
6 mars—

BANDAGES HERNIAIRES

Ajustés avec perfection à très bas prix. Appliqués sans gêne ni douleur. Ceintures élastiques faites sur commande. En magasin une grande variété de ceinture-z de support de bandages herniaires et d'articles de toilette.

A. McDERMOTT,
114 rue St-Charles, au coin de la Place Lafayette.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de Valeur dans le Deuxième District

Le Joli Cottage Simple, avec Allée pour Voiture et Ecurie, No 222 Rue Robertson, près de la Rue Ursulines.

Succession de A. J. Brugier.

No 43,160—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue de la Commune—MERCREDI, 31 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 de la rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, en vertu d'un jugement rendu le 20 septembre 1894 et signé le 26 septembre 1894, par l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire et pour le compte de la succession de A. J. Brugier, mesurant 56 1|2, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Ce certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île borné par les rues Robertson, Villere, St-Philippe et Ursulines, désigné par le No 1 de l'île No 61 et mesurant, mesure française, 32 pieds 9 et 2|3 pouces de face à la rue Robertson sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le joli cottage avec mansarde connu comme le No 222 de la rue Robertson, entièrement neuf, d'un grand appartement bien aéré, cuisine, chambre à bain, etc., écurie, remise, cour pavée, entrée pour voiture, citerne, waterworks, etc., le tout en bonnes conditions ; emplacement à proximité des marché, église, école et chars urbains.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en des billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat de 1894 doivent être payées par l'acquéreur.

Acte de vente sur frais de l'acquéreur, par devant Fred. Zengel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

30 sept—30—oct 7 14 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison.

Meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, pendules, ornements pour manteaux de cheminées, matelas, nattes, abats-jour, faïence, verrerie et autres ; piano droit, ensemble avec d'autres nombreux articles d'utilité et d'ornement.

Succession de A. J. Brugier.

No 43 160.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau No 727 rue de la Commune—MARDI, 12 octobre 1894, à 11 heures du matin, à la résidence No 222 de la rue Robertson, près de la rue Ursulines, en vertu d'un jugement rendu le 20 septembre 1894 et signé le 26 septembre 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de A. J. Brugier, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un assortiment général de meubles de salon, de chambre à coucher, de salle à manger, ornements et autres articles massifs, etc., d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

30 sept—30—oct 4 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE

TROIS TERRAINS DE CHOIX POUR BATIR

Dans le Sixième District.

Succession de William S. Steele.

No 37,761.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, près Carondelet—JEUDI, 11 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable P. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant en congé, en date du 7 septembre 1894, dans l'affaire de la succession de William S. Steele, Docket No 37,761, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île borné par l'île Est Live Oak et Coosacane, Magazine, Bellecastle et Dufossat, désignés comme lots Nos 7 8 et 9, et mesurant chacune 30 pieds de face à la rue Live Oak sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en un et deux ans de crédit, avec hypothèques garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes de 1894. Acte de vente payé par l'acquéreur. C. Préot, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

9 sept—9 13 20 27—oct 4 11

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Charmants Cottages Elevés,

Nos 93 et 95 rue Elmire, entre les rues Romparte et Bourgogne.

Succession de Michael Kauffmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29.082.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 rue Commune—MARDI, 30 octobre 1894, à midi, à vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. P. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 17 septembre 1894 et signé le 17 septembre 1894, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île borné par les rues Elmire, Romparte, Bourgogne et Congrès, désigné comme le lot "C," conformément à un plan de C. Unzac Lewis, décédé dans la propriété précédemment décrite et conformément au dit plan ; le dit lot mesure 34 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un charmant cottage à deux galerie sur le devant, avec galerie sur le côté et quatre chambres ; aussi une barrière à clairvoie sur le devant ; jardin, lieux d'aisance, etc., que nous connaissons comme le numéro municipal 93 rue Elmire.

2° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville dans l'île 257, borné par les rues Elmire, Romparte, Bourgogne et Congrès, désigné comme lot "D," conformément à un plan de C. Unzac Lewis, décédé dans la propriété précédemment décrite et conformément au dit plan ; le dit lot mesure 34 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage élégant et élevé de la rue avec galerie de façade, corridor de côté, et cinq chambres, cuves, lieux d'aisance, un grand hangar dans le fond, jardin, etc., connu sur le No municipal 95 rue Elmire.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant en gré de l'acquéreur, le reste du prix de leurs enchères s'il y en a, doit rester présenté par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, garantis par privilèges et bien de vendeur et hypothèques sur la propriété vendue Howard et Cypress, en cette ville et décrit comme lot en portion de terre dans l'île (361) trois cents soixante un, canal Prytania, borné par les rues Howard, Cypress, Julie et Freret, mesurant (92) quatre vingt douze pieds de face à la rue Howard, (1) quatre-vingt un pieds de la ligne de fond sur (125) cent vingt-cinq pieds de profondeur, la dite propriété est composée des lots (215 et 216) deux cent quinze et deux cent seize.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette étant la seconde et dernière vente à l'encan, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à 10 pour cent de crédit, l'acquéreur fournissant bon avec valide et solvable sécurité, portant intérêt de 5 pour cent par an de la date de vente jusqu'au date de paiement, et hypothèque spéciale avec privilège de vendeur sur la dite propriété jusqu'au dernier paiement. L'acquéreur tout de même au moment de la vente déduira du montant de son enchère et paiera comptant les frais de publicité, les honoraires du shérif, du greffier, etc., maintenant en tout à peu près $250, et la dite propriété étant assurée gratuitement il n'aura pas de taxe à payer.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

22 sept—22 29—o 4 9 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée du Premier District.

James Fahey versus Mme Ellen Noonan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 45,600.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 16 octobre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île 257 bornée par les rues Elmire, Romparte, Bourgogne et Congrès désigné comme le lot B d'après un plan de C. Unzac Lewis, député voyer de la ville, dont il a été dressé procès-verbal le 9 mai 1894, premièrement décrite et d'après le dit plan le dit lot mesure 34 pieds de face sur la rue Elmire et 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un charmant cottage à deux galerie sur le devant, galerie sur le côté et quatre chambres ; aussi une barrière à clairvoie sur le devant ; jardin, lieux d'aisance, etc., que nous connaissons comme le numéro municipal 93 rue Elmire.

2° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville dans l'île 257 borné par les rues Elmire, Romparte, Bourgogne et Congrès, désigné comme lot "C," conformément à un plan de C. Unzac Lewis, décédé dans la propriété précédemment décrite et conformément au dit plan ; le dit lot mesure 34 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage élégant et élevé de la rue avec galerie de façade, corridor de côté, et cinq chambres, cuves, lieux d'aisance, un grand hangar dans le fond, jardin, etc., connu sur le No municipal 95 rue Elmire.

Conditions.—Un tiers ou plus com